

RENTREE 2019-2020

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Votre enfant est né en 2013
ou vous arrivez sur la commune**

La directrice de l'école élémentaire vous recevra dans son bureau :

- mardi 28 mai de 16h à 18h
- mardi 4 juin de 16h à 18h
- jeudi 6 juin de 14h30 à 16h30
- vendredi 7 juin de 16h à 18h

Vous munir

- de la fiche d'inscription
(donnée par l'école maternelle ou disponible en Mairie)
- du livret de famille
- des pages vaccination du carnet de santé